

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

---

Quarante-cinquième session du Comité permanent  
Paris (France), 19 – 22 juin 2001

Questions stratégiques et administratives

Finances et administration

PAYEMENT PAR LES PARTIES DE LEURS CONTRIBUTIONS

1. Le présent rapport a été préparé par le Secrétariat et comprend les annexes suivantes:
  - Annexe 1: Etat des contributions au fonds d'affectation spéciale au 31 mai 2001
  - Annexe 2: Etat des contributions au fonds d'affectation spéciale pour 2001, par région, au 31 mai 2001
  - Annexe 3: Recettes, dépenses et soldes accumulés au 31 décembre 2000
  - Annexe 4: Mouvements et utilisation des ressources du fonds d'affectation spéciale pour 2000-2002.
2. L'Annexe 1 présente l'état des contributions au fonds d'affectation spéciale au 31 mai 2001. Les contributions impayées se montent à CHF 5 691 689,61 dont CHF 821 754,60 dus pour 2000 et les années précédentes.
3. L'Annexe 2 présente l'état des contributions au fonds d'affectation spéciale pour 2001, par région.
4. L'Annexe 3 fournit des informations sur les soldes accumulés du fonds d'affectation spéciale.
5. L'Annexe 4 donne une vue d'ensemble des recettes et des dépenses prévues sur le fonds d'affectation spéciale pour 2001-2002. A fin décembre 2000, des contributions pour un montant de CHF 6,51 millions avaient été reçues, dont 0,69 millions dû pour 1992-99. Pour 2000, le montant total des contributions versées était de CHF 5,82 millions, soit 92% des contributions dues pour l'année. Si le taux de paiement des contributions pour 2001-2002 se maintenait à 80% (la moyenne des trois dernières années), il y aurait un déficit du fonds d'affectation spéciale pour 2002. Le Secrétariat en appelle vivement aux Parties pour qu'elles règlent rapidement leurs contributions impayées des années passées et versent celles pour l'exercice en cours dès que possible afin d'assurer la liquidité financière du fonds d'affectation spéciale.